



Consommation Logement et Cadre de Vie

Union Départementale du Val-de-Marne

Maison des Associations

1 avenue François Mauriac

94000 CRETEIL

Tél. : 01 42 07 08 09

E-mail : valdemarne@clcv.org

Site : <http://clcv-valdemarne.fr/>

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 juin 2022

L'assemblée a été convoquée pour 18h 30 heures le 10 juin 2022.

Il y avait 17 présents ayant 213 voix soit 18%

Et 20 structures ayant donné procuration de 486 voix soit 42%

Soit au total 699 voix présentes et représentées, soit 60%.

Le Rapport d'Activité de l'année 2021 est présenté par Danielle FAINZANG , Michel VERMARE et Safia Patillon

VIE ASSOCIATIVE :LES ADHERENTS-

Au 31 décembre 2021, nous avons enregistré 1150 adhérents, ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à 2020 où nous étions 1032. Résultat que l'on peut estimer satisfaisant, même si nous n'avons pas encore retrouvé le nombre d'adhérents de 2019, année avant le COVID.

Sur les 1136 adhérents nous avons très peu d'adhérents hors Val de Marne et comme les années précédentes, le plus grand nombre d'adhérents provient des structures rattachées à l'Union départementale. Les 963 adhérents collectifs sont répartis en 61 groupements et 18 associations.

Nous avons créé 11 structures au cours de l'année :

- ANTIN RESIDENCES
- **1. CLCV AVENUE DE PARIS**
- CDC HABITAT SOCIAL
- **2. CLCV JOFFRE**
- EHC (Espace, Habitat, Construction)
- **3. CLCV PEUPLIERS**
- I3F
- **4. CLCV PONT DE CRETEIL**
- IDF HABITAT
- **5. CLCV ANDREE CHEDID**
- **6. CLCV CHARLES DE GAULLE**
- **7. CLCV MARITIMO**
- IN'LI
- **8. CLCV LES EGLANTIERS**
- LOGIAL COOP
- **9. CLCV SALVADOR ALLENDE**
- FONCIA LOGEMENT
- **10. CLCV LES HYDRANGELLES**
- SEQENS
- **11. CLCV AUDIGEOIS**

5 structures ont été dissoutes

2 sont en sommeil

Il nous faudra mener une réflexion pour arriver à fidéliser les groupements qui ne sont plus actifs une fois leur problème initial résolu.

VIE ASSOCIATIVE : LES BENEVOLES

Pendant les six premiers mois de l'année 2021, par impossibilité d'organiser une AG, sont restés en place les membres du CA élus en octobre 2020.

Membres du CA élus à l'AG du 29 juin 2021

Michèle AUNAY

Marianne D'ALMEIDA

Danielle FAINZANG

Gilbert FERRER

Joëlle GRILLE

Léopold Yapo

Monique LUTTRINGER

Aziz NDIAYE

Maria PELLEGRINELLI

Thierry TEURTROY

La gouvernance collégiale :

Danielle FAINZANG Gilbert FERRER Thierry TEURTROY

Nous remercions tous les membres du CA pour leur participation. Nous avons travaillé en bonne entente ce qui a permis des échanges constructifs. Lors des divergences les décisions étaient soumises au vote et prises à la majorité des voix.

Nous remercions les fidèles de l'Association :

Gérard Billard, Philippe Cormerais, Claude Cottet, Maguy Deck, Danielle Lefort, Hervé Lerolle, Claudine Meyer, Michel Robert et Michel Vermare.

Participation aux diverses instances :

Conseil d'Administration de l'Union Régionale :

Danielle FAINZANG Gilbert FERRER Claudine MEYER

Commission financière de l'UR

Michèle AUNAY et Claudine MEYER

Commission logement de l'UR :

Claudine MEYER et Joëlle GRILLE

Thierry THEURTROY et Claudine MEYER

Commission départementale de Conciliation :

Danielle FAINZANG et Thierry THEURTROY

CCAPEX et ADIL : Hervé LEROLLE

SIDCOM (traitement des déchets) : Maguy DECK

Coordination des Politiques Publiques et de l'appui territorial: Monique LUTTRINGER

CDAC (Commission Départementale des Aménagements Commerciaux 94) :

Monique LUTTRINGER et Joëlle GRILLE

CIL (conférence Intercommunales du logement): Hervé LEROLLE(T11) Lysiane BRASSET et Danielle FAINZANG,(T10) Maguy DECK et Thierry TEURTROY(T12).

VIE ASSOCIATIVE : LES SALARIEES

En 2020 nous avons trois salariées : Isabelle Jolly, Safia Patillon, toutes deux en CDI à temps complet, et Mahsa Vaghefi, en CDI, travaillant sur plusieurs départements de l'Île de France, dont deux jours pour le Val de Marne. Sa paye était prise en charge par l'Union Régionale jusqu'en septembre 2021.

Isabelle Jolly, après les périodes difficiles dues au COVID, suite à son déménagement du 94 et à un arrêt de maladie de fin juin à fin septembre 2021, a quitté l'association par une rupture conventionnelle de contrat, signé le 16 septembre 2021 et prenant effet au 1^{er} octobre 2021.

Du fait d'une réorganisation de l'Union Régionale, nous avons réintégré Mahsa Vaghefi à temps complet dans le département. Comme nous ne pouvions pas l'employer à plein temps que pour le travail d'infographiste multi média, nous lui avons proposé de prendre en charge une partie du travail qu'assurait Isabelle Jolly (plateforme téléphonique, prise de rendez-vous pour les permanences de Créteil, enregistrement des adhésions sur les bases de données nationales et départementales).

Dans la mission logement nous avons travaillé une moitié de l'année avec Safia Patillon et l'autre moitié a été assurée par Fatma Abdelmoumène que nous avons embauchée en CDD, pendant le congé maternité de Safia.

Fatma Abdelmoumène, bien que n'ayant jamais travaillé dans le secteur associatif et ne connaissant pas le fonctionnement de l'habitat social s'est très vite adapté à la mission.

LES PERMANENCES

Normalement, les permanences ont lieu :

- à Créteil le mardi de 18 à 20 heures (sauf pendant les vacances scolaires)
- et le jeudi de 9h à 12h,
- à Ivry le jeudi de 17h00 à 19h00,
- à Vincennes le jeudi de 9h à 12h,
- au Kremlin Bicêtre : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 à 12h.

- Au total **300 heures de permanences** dans le Val-de-Marne

150 heures : en présentiel - **150 heures** : téléphone / mail

- Créteil

Sur rendez-vous

- Le mardi de 18h à 20h (sauf vacances scolaires)
- Le jeudi de 9h à 12h

- Kremlin-Bicêtre

Sur rendez-vous

- Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h

- Ivry-sur-Seine

Sur rendez-vous

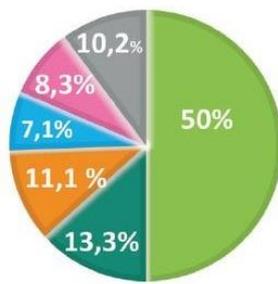
- Le mercredi de 17h à 19h

- Vincennes

Sur rendez-vous

- Le jeudi de 9h30 à 12h

■ ■ Permanences **324 dossiers**



- Litiges immobiliers (50,0 %)
- Litiges concernant les services financiers (13,3 %)
- Litiges concernant les biens de consommation (11,1 %)
- Litiges liés aux nouvelles technologies (8,3 %)
- Litiges concernant l'eau, le gaz et l'électricité (7,1 %)
- Autres litiges (10,2 %)

Les litiges immobiliers sont les plus nombreux

- 25,9 % : qualité des biens et services
- 22,8 % : facturation et recouvrement de créance
- 13,0 % : voies de recours (CDC, tribunaux)
- 11,7 % : contrats et vente
- 26,6 % : autres litiges

En 2021, les personnes ayant un litige ont téléphoné soit à notre secrétaire, soit à un bénévole s'occupant des litiges au niveau des UL d'Ivry-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre et de la permanence de Vincennes. Pour les compléments d'information, les pièces du dossier ont été envoyées par mail. Dans quelques cas, il a fallu rencontrer les personnes soit parce que ces personnes n'avaient pas de mail soit parce que leur dossier était complexe.

Ces rencontres ont eu lieu soit chez un bénévole comme à Ivry sur Seine, soit au local loué rue Max Ophuls à Créteil lorsque la Maison des Associations de Créteil ne pouvait pas nous recevoir en particulier en mai, juin et juillet. A Créteil, les permanences n'ont repris qu'à partir du mois d'octobre et uniquement sur rendez-vous.

Certains litiges simples, même après la reprise des permanences, sont traités par téléphone et par mail.

Les bénévoles ont aidé nos adhérents à faire le premier courrier, les premières démarches. Et ensuite, si nécessaire, ils ont rédigé un courrier au nom de la CLCV afin de défendre l'adhérent. Si nécessaire, les bénévoles ont aidé les adhérents pour déposer un dossier auprès de la Commission Départementale de Concertation (CDC) pour les litiges entre locataire et propriétaire et aussi auprès d'un médiateur ou même au tribunal. Il est à noter que la CDC n'a plus examiné les litiges après la période estivale à cause d'un manque de personnel.

Les bénévoles qui traitent les litiges aiment bien aider les adhérents à mieux se défendre. En retour, il faudrait que des adhérents viennent aider ces bénévoles.

- 26,6 % : autres litiges

LE LOGEMENT

Le premier semestre de l'année 2021 a été une continuité de l'année précédente en terme d'adaptation du travail aux mesures dues à la pandémie.

Néanmoins, nous avons pu garder les liens avec les différents groupements et associations ainsi qu'avec les bailleurs pour régler les divers problèmes signalés.

Pour ce faire, nous avons fait des visites sur sites et des visioconférences

Cette année 2021 nous a rappelé l'importance de l'accès au numérique mais elle a révélé aussi les inégalités d'accès des locataires.

Nous travaillons avec 26 bailleurs différents dont 9 bailleurs départementaux.

La loi Elan, du 23 novembre 2018, ayant imposé aux bailleurs sociaux détenant moins de 12000 logements de se regrouper, de fusionner, de rejoindre ou créer des sociétés anonymes de coordination(SAC), au 1^{er} janvier 2021, Kremlin Bicêtre Habitat a été absorbé par Opaly et l'OPH de Thiais par Logirep.

Nous gardons un bon contact avec la plupart des bailleurs, même si certains sont réticents à communiquer et qu'il faut les relancer plusieurs fois.

Afin de rendre compte des actions aux locataires, des affichages, tracts, pétitions, comptes rendus ont été réalisés et diffusés.

Des documents, informations ont été diffusés à chaque structure en fonction des demandes.

Certains locataires ont été accompagnés individuellement auprès des bailleurs pour régler des litiges personnels.

Nous remercions les administrateurs, les bénévoles ainsi que les membres de l'Union Régionale et de la Confédération, pour leur aide.

Des coordinations entre les groupements d'un même bailleur ont été organisées. Elles ont permis la communication entre les responsables des structures, un partage d'expériences. Nous avons l'intention de poursuivre cette dynamique.

Des réunions avec les administrateurs ont été faites dès le 1^{er} semestre, en vu des élections dans les logements sociaux en 2022.

Le service logement remercie Fatma Abdelmoumène pour sa gestion du poste au deuxième semestre, son professionnalisme et sa rigueur de travail.

LA SANTE

■ ■ ■ ■ La CLCV c'est aussi la SANTE

Parmi nos bénévoles certains évoluent dans le secteur de la Santé.

Pourquoi faire ?

La loi a prévu que les Usagers du Système de Santé puissent avoir un regard sur le fonctionnement du Système.

Pour cela, la CLCV en tant qu'Association agréée en Santé peut avoir des Représentants pour défendre les Usagers :

- Soit dans les Hôpitaux pour nous assurer de la Qualité de la Prise en Charge,
- Soit pour surveiller que l'éthique est bien respectée dans la Recherche Clinique,
- Soit dans des Commissions de l'ANSM et de la HAS pour s'assurer de la transparence des débats.

Pour vous, adhérent, 2 choses à retenir :

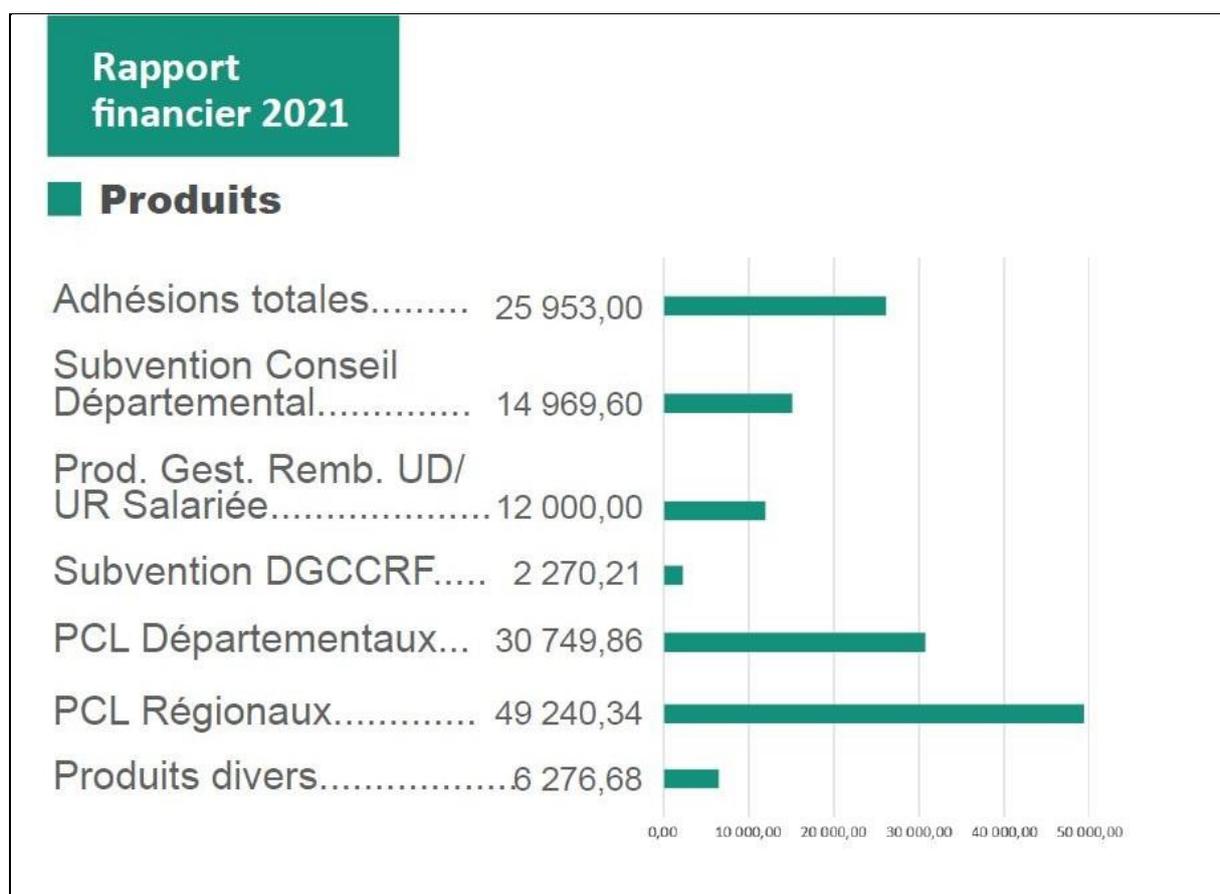
- Si vous ou vos proches avaient un jour une plainte à exprimer sur le Système de Santé, sachez que vous aurez un Représentant CLCV pour vous écouter, vous guider et vous aider
- Si vous vous intéressez à la problématique Santé, veuillez nous rejoindre en nous contactant.

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport a été adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2020-

Le Rapport Financier est présenté par Michèle AUNAY :



Rapport financier 2021

■ Charges



Le bilan financier (produits – charges) de l'année 2020 est excédentaire de 5540.92€.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Se donner tous les moyens pour réussir les élections HLM 2022
- Intégrer les responsables d'associations aux activités de l'Union départementale
- Faire des fiches synthétiques pour informer les responsables des structures
- Continuer les coordinations commencées en 2021
- Trouver des personnes ressources pour les contrôles des charges locatives
- Faire du partenariat avec les associations CLCV de province
- Travailler sur la visibilité de la CLCV.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 adhérents sont candidats. Le vote se fait à main levée. Les neuf candidats sont élus à l'unanimité des voix représentées.

**Acher Bouanani Berzaim Khouane D'Almeida Marianne Fainzang Danielle
Fossati Pascale Grille Joëlle Luttringer Monique Meyer Claudine Pellegrinelli
Maria.**

L'Assemblée Générale se termine à 20h30.